

## Aux parents dont les enfants commenceront la maternelle 5 ans en septembre 2022 seulement

Bonjour,

Nous sommes déjà à planifier la vaccination des enfants qui entreront à la maternelle 5 ans en septembre 2022. Afin d'être adéquatement vaccinés, les enfants âgés de 4 à 6 ans doivent recevoir un rappel du vaccin diphtérie-coqueluche-tétanos-polio et varicelle. En cliquant sur les liens Web, vous aurez plus d'information au sujet de ces maladies.

[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/feuilles\\_2020/F6\\_dcat%E2%80%91vpi.pdf](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/feuilles_2020/F6_dcat%E2%80%91vpi.pdf)

[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/feuilles\\_2019/F25\\_varicelle.pdf](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/feuilles_2019/F25_varicelle.pdf)

Nos cliniques de vaccination préscolaire se tiendront du mois de novembre 2021 au mois de juin 2022 au CLSC **sur rendez-vous seulement**. Vous serez contactés par une agente administrative du CLSC pour céder le rendez-vous.

✓ **Notez que les vaccins seront administrés seulement aux enfants qui débiteront la maternelle 5 ans en septembre 2022.**